

Novèlas d'ací !

Le bulletin d'informations de la CCBG

JOB D'ÉTÉ : inscription au forum du 12 avril prochain

Besoin de recruter pour cet été ? La CCBG, la Mission locale, l'office de tourisme du Béarn des gaves et le département des Pyrénées-Atlantiques coorganisent, le **samedi 12 avril**, de 14 h à 17 h 30, dans les locaux de *La Station*, à **Sauveterre-de-Béarn**, le « **Forum job d'été** ». Gratuit pour les recruteurs et les participants, cet évènement vise à favoriser la rencontre des jeunes à la recherche d'un d'emploi durant la saison estivale avec les entreprises et collectivités locales qui recrutent sur cette même période.

Pour y participer en tant qu'**employeur**, il est nécessaire de réserver sa place sur la billetterie en ligne ► <https://urlz.fr/u0Hn>

Pour tout renseignement complémentaire, merci de contacter :

- la Mission locale par téléphone, au 06 38 21 10 79,
- la CCBG par téléphone, au 06 56 67 31 45,
- ou bien le coordinateur par courriel ► forumjobsdete@gmail.com

LA STATION : pour entreprendre dans un lieu de vie et de travail innovant

La Station, pôle économique du Béarn des gaves, propose **des ateliers et des bureaux adaptés aux besoins d'entrepreneurs** à la recherche d'un espace de travail inspirant et d'un accompagnement sur mesure. Les entreprises ayant moins de 4 ans d'activité peuvent ainsi profiter d'offres, charges communes comprises, telles que des ateliers de 77 m² à seulement 371 € HT/mois. Choisir *La Station*, c'est bénéficier non seulement d'un cadre de travail dynamique, mais également d'un suivi personnalisé et d'une offre d'animation pour aider tout professionnel à se lancer en toute sérénité.

Les entrepreneurs aguerris découvriront également des ateliers de 98 m² disponibles pour 994 € HT/mois, idéal pour ceux qui ont déjà franchi le cap des 4 ans d'activité, ainsi qu'un bureau de 35 m² pour 510 € HT/mois, le tout dans un bâtiment flambant neuf et éco-responsable.

Les avantages :

- Une offre tout compris (fibre professionnelle, téléphone, eau, chauffage, consommables, dont thé et café, ainsi que l'entretien des parties communes).
- Des espaces de convivialité fonctionnels et chaleureux (cuisine, terrasses, espaces détente, etc.).
- Une communauté d'entrepreneurs.
- Un accompagnement personnalisé.

Contact, du lundi au vendredi, de 9 h à 17 h 30, pour visiter ces espaces et découvrir comment *La Station* peut accompagner chaque parcours entrepreneurial ► par téléphone, au 05 59 09 46 31, ou par courriel : contact@espace-station.fr

ÉQUIPEMENTS SPORTIFS : future ouverture des piscines communautaires

Se rafraîchir, nager, se détendre, bronzer... rendez-vous aux piscines de Navarrenx et Salies-de-Béarn pour la saison estivale, qui débutera **le lundi 2 juin**. Comme chaque année, les MNS (maîtres-nageurs-sauveteurs) y proposeront des leçons de natation.

Les informations relatives à cette prochaine saison (heures et jours d'ouverture, tarifs, coordonnées des MNS, etc.) seront communiquées ultérieurement. Merci pour votre compréhension.

PAYS DE BÉARN : portrait d'agriculteurs

Dans le cadre de son **projet alimentaire territorial**, le pays de Béarn souhaite valoriser le terroir, le patrimoine culinaire béarnais, ainsi que celles et ceux dont le savoir-faire garnit nos assiettes !

Aujourd'hui, découvrez la famille Bret et sa ferme verte à Lasclaverie, leur engagement en faveur de pratiques d'élevage durables, respectueuses du bien-être animal et de l'environnement, le tout en circuit court, bien entendu. Pour voir la vie en rose ► <https://urlz.fr/u0Fv>

COLLECTE DES DÉCHETS : facturation de la RI

Les propriétaires du Béarn des gaves ont reçu la facture de redevance incitative du second semestre 2024 relative au paiement des **30 % restants de l'abonnement** (part fixe) au service de collecte des déchets **et à celui des éventuelles levées complémentaires** (part variable) du bac à couvercle noir (ou dépôts complémentaires en abris-bacs).

Pour rappel, **l'abonnement inclut** :

- l'accès par carte aux trois déchetteries du Béarn des gaves, ainsi qu'à ses trois plateformes de déchets verts et à ses deux sites à gravats (la facture fera apparaître le nombre de passages à la déchetterie, mais seulement à titre indicatif) ;
- la récupération du verre en apport volontaire ;
- la collecte (jusqu'à 26 fois par an) des déchets recyclables (bac à couvercle jaune ou sacs jaunes) sans comptabilisation du nombre de levées, mais en veillant à bien respecter les consignes de tri (se reporter au mémo tri) ;
- 9 levées du bac à couvercle noir (ou 36 dépôts en abris-bacs) pour l'année complète ;
- la mise à disposition d'un composteur, qui permet de diminuer sa poubelle de 30 % en moyenne ;
- les actions de prévention, les frais de gestion et de fourniture des équipements, les coûts de traitement de l'ensemble de ces déchets, les frais de carburant et de personnel, l'entretien des camions, etc.

Comme stipulé au dos de la facture, il existe plusieurs possibilités de règlement :

- **Chèque**
À l'ordre du *Trésor public*, à envoyer au centre d'encaissement de Rennes avec le TIP (non signé et non agrafé) joint à la facture, sans autre document.
- **TIP (titre interbancaire de paiement)**
TIP au bas de la facture à découper, dater et signer pour envoi au centre d'encaissement de Rennes (enveloppe jointe) accompagné d'un RIB (relevé d'identité bancaire), si celui-ci n'apparaît pas sous l'emplacement des date et signature. Et si jamais le RIB déjà indiqué est erroné, renvoyer le nouveau avec le TIP daté et signé.
- **Espèces** (limité à 300 €) ou **carte bancaire**
Après des buralistes partenaires (<https://www.impots.gouv.fr/paiement-de-proximite>), muni du QR code mentionné en bas à gauche de la facture.
- **Virement bancaire**
IBAN FR57 3000 1006 22E6 4100 00000 084, en indiquant le numéro de facture (mentionné en haut à gauche de celle-ci) et l'intitulé « Déchets ».
- **Internet**
Paiement en ligne sur www.payfip.gouv.fr, avec les références de la facture mentionnées en haut à gauche de celle-ci.
- **Prélèvement automatique**
Pour régler la prochaine facture en toute tranquillité, il est possible d'adhérer au service de prélèvement en demandant le formulaire Sepa auprès de la CCBG ou en le téléchargeant sur : <https://www.ccbearndesgaves.fr/paiement> (autorisation à compléter et à retourner à la CCBG accompagnée d'un RIB).

Aucun règlement ne peut être effectué à l'accueil de la CCBG.

À la réception de la facture, si besoin, contacter le service Environnement de la CCBG, par courriel de préférence, en indiquant bien les coordonnées (nom, prénom et adresse complète), un numéro de téléphone ainsi que le numéro de la facture, pour être rappelé(e) dès que possible.

► Adresse courriel : redevanceincitative@ccbearndesgaves.fr / Téléphone : 05 59 38 30 46 (accueil de la CCBG)

Plus spécifiquement, pour une modification ou un changement de bacs, de propriétaire ou de locataire, un emménagement ou un déménagement (fournir l'attestation de vente ou bien la date de départ ou d'arrivée pour un locataire) : **Delphine Beaucoueste**

► Adresse courriel : technique.dotation@ccbearndesgaves.fr / Téléphone : 05 59 66 09 43 - 07 84 26 60 41

Des **permanences Environnement** sont assurées au siège de la CCBG (289 route d'Orthez, à Salies-de-Béarn), exclusivement **les mardi et vendredi**, de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h.

Pour tout savoir sur la RI et mieux comprendre son intérêt, consulter le site Internet de la CCBG ► <https://urlz.fr/cg6v> (Page d'accueil de www.ccbearndesgaves.fr – Rubrique « UNE COMMUNAUTÉ DE SERVICES » – Ligne « ENVIRONNEMENT » – Pastille « REDEVANCE INCITATIVE »).

REDEVANCE INCITATIVE : grille tarifaire 2025

Depuis 2022, la RI (redevance incitative) a été étendue aux 53 communes du territoire de la CCBG. Établie en fonction des recettes requises pour équilibrer les dépenses nécessaires au bon fonctionnement du service, la grille tarifaire 2025 de cette redevance a été approuvée en Conseil communautaire le 12 décembre dernier. Pour la consulter ► <https://urlz.fr/cg6v> (Page d'accueil de www.ccbearndesgaves.fr – Rubrique « UNE COMMUNAUTÉ DE SERVICES » – Ligne « ENVIRONNEMENT » – Pastille « REDEVANCE INCITATIVE »).

Pour en savoir plus (grille tarifaire, badge abri-bac, calendrier des collectes, etc.), vous pouvez également consulter le site Internet de la CCBG ► www.ccbearndesgaves.fr (Rubrique « UNE COMMUNAUTÉ DE SERVICES » – Ligne « ENVIRONNEMENT »).

RECRUTEMENT : accueil et retour de collaboratrices

- Dans un souci de continuité des projets de la CTG (convention territoriale globale), signée le 30 mars 2023 avec la Caf (Caisse d'allocations familiales), la CCBG a souhaité remplacer un agent en congés de maternité durant une période de cinq mois. Aussi, le 20 janvier dernier, **Pauline Aroix** est arrivée au siège administratif, à Salies-de-Béarn, en tant que coordinatrice de la CTG. Joignable par téléphone, au 06 56 67 31 45, ou par courriel : coordination.ctg@ccbearndesgaves.fr, elle participe, sous la responsabilité de Danièle Cinqualbres, à la coopération en faveur de la petite enfance, de l'enfance, de la jeunesse et de la parentalité.
- Depuis janvier 2022, la CCBG a ouvert une structure « France services » à Navarrenx, Salies et Sauveterre afin d'offrir aux habitants du Béarn des gaves des accueils de proximité leur permettant d'obtenir des renseignements administratifs et d'effectuer diverses démarches en ligne. Pour organiser, animer et gérer ces trois espaces, **Marion Cossé** (qui succède à Cécile Courbet) a rejoint la CCBG le 6 janvier.
- De plus, **Coline Durand**, animatrice en réduction et tri des déchets Bil Ta Garbi en Béarn des gaves, ainsi que **Marie Laffargue**, chargée de mission Développement économique, ont repris leur poste après une absence pour congé maternité.

COLLECTE DES DÉCHETS : uniformisation de la collecte des ordures ménagères en 2025

Depuis le 6 janvier dernier, la collecte des déchets ménagers en porte-à-porte est **uniformisée tous les quinze jours** sur l'ensemble du territoire de la CCBG. L'optimisation de ces tournées a nécessité le **changement de certains jours de ramassage** pour un grand nombre de communes du Béarn des gaves.

Les gros producteurs qui souhaitent une fréquence de collecte supérieure à celle de tous les quinze jours peuvent choisir un forfait de repasse et/ou demander un bac ou un badge d'accès aux abris-bacs salisiens via le formulaire dématérialisé au lien suivant ► <https://urlz.fr/a5NT> (Page d'accueil de www.ccbearndesgaves.fr – Rubrique « UNE COMMUNAUTÉ DE SERVICES » – Ligne « ENVIRONNEMENT » – Pastilles « COLLECTE DES DÉCHETS »). Vous pourrez également y consulter/télécharger votre **calendrier de collecte** (ou bien obtenir des informations sur la gestion des déchets en cliquant sur la pastille « REDEVANCE INCITATIVE »). Attention : la demande doit être effectuée *a minima* quinze jours avant le début de la première repasse souhaitée.

La version imprimée de ces calendriers a également été fournie à chacune des 53 communes du Béarn des gaves et est disponible dans tous les points d'accueil de la CCBG.

Nota bene : le ramassage des déchets a systématiquement lieu les jours fériés, excepté les 1^{er} janvier, 1^{er} mai et 25 décembre, pour lesquels votre calendrier mentionne si la collecte est avancée ou reportée.

COLLECTE DES ENCOMBRANTS sur tout le territoire !

Effectuée sur l'ensemble du Béarn des gaves et gratuite pour l'utilisateur, la **collecte en porte-à-porte des encombrants** (acceptés en déchetterie) est réservée aux personnes âgées de plus de 70 ans et à celles en situation de handicap. Six passages par an pour le secteur de Salies-de-Béarn et quatre pour chacun des deux secteurs de Navarrenx et Sauveterre-de-Béarn sont proposés, dont voici les dates à venir en **2025** :

- Secteur de **Navarrenx** : le mercredi 12 mars, ainsi que les vendredis 13 juin, 5 septembre et 7 novembre.
- Secteur de **Salies-de-Béarn** : les mercredis 2 avril, 4 juin, 1^{er} octobre et 3 décembre, ainsi que le vendredi 1^{er} août.
- Secteur de **Sauveterre-de-Béarn** : les mercredis 5 mars, 11 juin, 3 septembre et 5 novembre.

La demande d'accès au service « enlèvement des encombrants » s'effectue sur inscription, par téléphone (05 59 38 30 46), par courriel (accueil@ccbearndesgaves.fr) ou par courrier (CCBG – 289, route d'Orthez – 64270 SALIES-DE-BÉARN), au moins une semaine avant la date de ramassage souhaitée et en fournissant la photocopie de la carte d'identité ou de la carte d'invalidité. La quantité récupérée ne peut excéder 2 m³ par foyer et par passage, avec un maximum de deux collectes par an pour chaque foyer concerné, les déchets devant être sortis sur la voie publique la veille du jour de ramassage. La CCBG se réserve le droit de proposer une date supplémentaire en cas de fortes demandes.

Rappel :

Théoriquement, tout magasin doit reprendre gratuitement un DEEE (déchet d'équipement électrique et électronique) pour l'achat d'un nouveau (principe du « un pour un »).

Quant aux meubles de rangement (armoire, buffet, bibliothèque, etc.) ou de confort (siège, canapé, literie, etc.), il faut se renseigner lors de l'achat du nouveau en magasin. Certains commerces proposeront leur reprise à cette occasion quand d'autres, selon leur superficie et leur nature, récupéreront du mobilier même sans obligation d'achats.

Enfin, il existe également des solutions alternatives pour se débarrasser de meubles encore en bon état : dépôts-ventes, dons, plateformes de revente, bouche-à-oreille, etc.

Pour plus d'infos sur la collecte et la gestion des déchets ► <https://urlz.fr/a5NT> (Page d'accueil de www.ccbearndesgaves.fr – Rubrique « UNE COMMUNAUTÉ DE SERVICES » – Ligne « ENVIRONNEMENT » – Pastille « COLLECTE DES DÉCHETS »).

MOBILITÉ : EN ABAN ! Se déplacer en Béarn des gaves

EN ABAN ! Comment l'utiliser ?

1. Appelez le numéro Cristal **0 970 870 870** (appel non surtaxé) du lundi au samedi (hors jours fériés), de 8 h à 19 h.
2. Réservez, au plus tard, la veille du trajet, avant 17 h, un aller simple ou votre aller/retour.
3. La CCBG envoie un véhicule vous chercher **du mardi au samedi** (hors jours fériés), aux lieu, date et heure définis par téléphone avec la centrale de réservation et vous déposer au point de destination choisi.
4. Réglez votre trajet au chauffeur, par carte bancaire ou en espèces, lors de la montée.
5. Voyagez en toute sérénité.

EN ABAN ! Pour aller où ?

L'usager est pris en charge dans l'une des 53 communes du Béarn des gaves ou bien en gares d'Orthez ou de Puyoô, à l'emplacement déterminé lors de la réservation du trajet, et conduit vers l'un des **6 principaux centres d'intérêt de proximité** que sont Carresse-Cassaber, Navarrenx, Rivehaute, Salies-de-Béarn, Sauveterre-de-Béarn et Susmiou, ou bien en ces mêmes **gares**. Pour chaque aller, le retour est possible dans un délai de 30 jours.

Dans certains cas, il est même possible d'être **pris en charge juste au pas de sa porte** (personnes à mobilité réduite, en situation de handicap moteur ou âgées de plus de 70 ans, etc.) et **déposé près du lieu souhaité**.

De plus, il est possible d'**utiliser le TÂD dès 11 ans** pour les enfants non accompagnés, mais avec une [autorisation parentale](#).

EN ABAN ! Et quand ?

Du mardi au vendredi, de 9 h à 18 h, en continu, et de 9 h 30 à 15 h le samedi (hors jours fériés).

EN ABAN ! Combien ça coûte ?

Trajet simple	2,50 €
Trajet aller-retour	4,50 €
Trajet simple depuis ou vers une gare	5 €
Trajet simple Carte solidaire (délivrée par la région Nouvelle-Aquitaine) Trajet simple pour jeunes de moins de 18 ans	0,40 €
Enfants de moins de 11 ans, accompagnateurs PMR (personne à mobilité réduite) et anciens combattants	GRATUIT
La correspondance avec les lignes régulières du réseau routier régional est gratuite et autorisée dans une durée de deux heures, mais les abonnements scolaires ne sont pas valables pour emprunter le transport à la demande.	

Pour plus d'informations ► <https://urlz.fr/oCe9> (Page d'accueil de www.ccbearndesgaves.fr – Rubrique « UNE COMMUNAUTÉ DE SERVICES » – Ligne « TRANSPORT À LA DEMANDE »).

FRANCE SERVICES EN BÉARN DES GAVES : simplifiez-vous la vie !

Gratuit et confidentiel, France services Béarn des gaves guide et accompagne tous les usagers dans leurs démarches auprès des **12 organismes suivants** : la Caf, la MSA, la CPAM, la Carsat, France Travail, la Direction des finances publiques, France titres, le chèque énergie, France Rénov', La Poste, le point-justice et l'Urssaf. L'ouverture de cet espace porté par l'intercommunalité marque le retour d'un service public de proximité, plus humain et plus accessible, qui se déploie au sein du territoire, au plus près des citoyens.

Un exemple d'accompagnement ? Vous allez déménager et vous devez effectuer votre changement d'adresse auprès de différents organismes.

Une organisation multisite... en lien avec l'Espace numérique du Béarn des gaves

Les permanences ont principalement lieu sur rendez-vous :

- à **Navarrenx**, dans les locaux de la CCBG (14, rue Saint-Germain) :
le mardi, sans rendez-vous, de 14 h 30 à 16 h 30, et le mercredi, de 9 h 30 à 12 h 30.
- à **Salies-de-Béarn**, dans les locaux du Pôle social (4, rue des Jardins) :
le lundi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h, ainsi que les mardi, jeudi et vendredi, de 9 h à 12 h.
- à **Sauveterre-de-Béarn**, dans les locaux de la mairie (place Royale) :
les mardi et jeudi, de 14 h à 17 h.

Contact : **Marion Cossidé** (qui succède à Cécile Courbet), conseillère France services,

► par téléphone, au 07 55 61 40 29, ou par courriel : franceservices@ccbearndesgaves.fr

Pour plus d'infos sur ce service ouvert à tous ► <https://urlz.fr/hrk3> (Page d'accueil de www.ccbearndesgaves.fr – Rubrique « UNE COMMUNAUTÉ DE SERVICES » – Ligne « SERVICES À LA PERSONNE » – Pastille « FRANCE SERVICES »).

GESTION DES BIODÉCHETS : comment se procurer un composteur ?

Le compostage est un geste facile, pratique et écologique, puisqu'il permet tout à la fois de réduire le volume des ordures ménagères, de disposer d'un terreau naturel de qualité à domicile et de participer au respect de l'environnement en valorisant les déchets !

La mise à disposition d'un **composteur** est incluse dans le prix de l'abonnement du forfait de RI (redevance incitative), au même titre que les bacs (ou que le badge d'accès aux abris-bacs). Si l'habitation n'est pas déjà équipée, il est possible d'obtenir un composteur, de deux façons :

- En suivant une formation en ligne, à la convenance de chacun, à effectuer avant de choisir ensuite le lieu de retrait du composteur (réservé pendant 15 jours) ► <https://www.biltagarbi.com/composter-jardiner/jeucomposte/>
- En s'inscrivant à une réunion grand public :
 - Le lien numérique suivant permet de choisir parmi les séances proposées ► <https://www.biltagarbi.com/composter-jardiner/jeucomposte/formulaire-animations-et-reunion-composteurs/>
 - En cas d'incapacité de le faire ou d'y participer, contacter nos animatrices en réduction et tri des déchets Bil Ta Garbi en Béarn des gaves, pour une inscription à une réunion, à la date et au créneau souhaités :
Christel Casamayor ► par téléphone, au 06 87 99 73 65, ou par courriel : christel.casamayor@biltagarbi.fr
Coline Durand ► par téléphone, au 06 45 48 88 18, ou par courriel : coline.durand@biltagarbi.fr

Si vous souhaitez vous lancer avec vos voisins dans le **compostage collectif**, le syndicat Bil Ta Garbi vous accompagne ! Diagnostic et état des lieux, mise à disposition de composteurs, formation, etc. : merci de contacter **Elorri Larçabal**, maître composteur, par téléphone, au 06 20 80 60 89. Plus d'infos [ici](#).

CARTE INTERACTIVE DU BÉARN DES GAVES : une application gratuite & facile d'utilisation

Portée par la CCBG, en partenariat avec l'Office de tourisme intercommunal, une nouvelle application Web promeut l'ensemble du Béarn des gaves à travers une **carte interactive géolocalisée**. Emplacements des déchetteries ou des colonnes à verres, points d'arrêt du transport à domicile *EN ABAN !*, adresses des mairies, etc. : elle présente les points d'intérêts et de services du territoire, utiles aux habitants, aux entrepreneurs, aux touristes, aux nouveaux arrivants... afin de trouver facilement les informations dont ils ont besoin au quotidien ► <https://carte.bearndegaves.com>

Contributeurs et acteurs locaux sont invités à s'impliquer dans l'amélioration de cette cartographie en adressant un courriel à l'attention d'Amandine Vidal ► accueil@ccbearndesgaves.fr

ACCUEILS DE LOISIRS : le plein d'activités !

Rejoins-nous ! Pour les vacances d'hiver, **du 24 février au 7 mars**, nos accueils de loisirs de Navarrenx et de Salies proposent un stage de théâtre pour les **10-14 ans** : jeux de présentation, improvisations, création de costumes... tout un programme pour passer deux semaines riches en expression et en émotion !

Et, pour les **plus jeunes** : le carnaval, de la danse, des jeux sportifs, du cinéma, des sorties, de nombreux ateliers et activités... sont autant de raisons de profiter de leurs vacances au sein de nos ALSH.

Découvrez les **programmes** en détail élaborés par les ALSH ► <https://urlz.fr/eOee> (Page d'accueil de www.ccbearndesgaves.fr – Rubrique « UNE COMMUNAUTÉ DE SERVICES » – Ligne « PETITE ENFANCE & JEUNESSE » – Pastille « ACCUEILS DE LOISIRS »).

Contacts de l'ensemble des accueils de loisirs du territoire :

- ALSH de **Navarrenx** : **Élodie Persillon** ► par téléphone, au 06 80 18 18 87, ou par courriel : alsh.navarrenx@ccbearndesgaves.fr
- ALSH de **Saint-Pé-de-Léren** : **Marina Cazalon** ► par téléphone, au 06 33 91 43 75, ou par courriel : marinacazalon@gmail.com
- ALSH de **Salies** : **Laurane Thierry** ► par téléphone, au 06 78 68 02 41, ou par courriel : alsh.salies@ccbearndesgaves.fr
- ALSH de **Sauveterre** : **Claire Sarcou** ► par téléphone, au 06 32 05 01 94, ou par courriel : alsh.sauveterredebearn@gmail.com

LA STATION & SA HALLE : dédiées aux porteurs de projets et professionnels

Tiers-lieu créé sous l'impulsion de la CCBG, à mi-chemin entre ruralité et culture urbaine, **le pôle économique du Béarn des gaves**, à Sauveterre-de-Béarn, propose des terrains à vendre ou des ateliers et bureaux à louer, des salles de réunion équipées, des espaces de *coworking*, un laboratoire de transformation agroalimentaire, un Fab'lab... et bien plus encore !

Un lieu de vie et de travail innovant, réparti sur deux bâtiments (*La Station* et *sa Halle*), à (re)découvrir ► <https://www.espace-station.fr/>

De plus, chaque mois, plusieurs animations ont lieu, à *La Station* (parcours, lab', café de la comm', ateliers du numérique, etc.), abordant des thématiques riches et variées, des parcours d'accompagnement pour une aide dans la communication et le développement de l'entreprise. Pour consulter le programme et s'inscrire ► <https://www.espace-station.fr/evenements>

Contact : **Marianne Pierre**, animatrice du réseau des professionnels en Béarn des gaves,
► par téléphone, au 07 55 61 21 74, ou par courriel : marianne@espace-station.fr

FRANCE RÉNOV' BÉARN DES GAVES : pour les projets de travaux

Tout administré du Béarn des gaves peut bénéficier de conseils personnalisés, indépendants, neutres et gratuits, ou bien obtenir des réponses à ses questions concernant les **travaux de rénovation énergétique** de son habitation (tels que l'amélioration de l'isolation et/ou du système de chauffage, ainsi que la diminution des factures énergétiques) ou un accompagnement sur les aides financières qui y sont liées. Pour cela, inscrivez-vous auprès de l'accueil de la CCBG, par téléphone, au 05 59 38 30 46, du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30.

Virginie Sallaberry, votre conseillère France Rénov' au sein de la CCBG, vous recontactera alors pour répondre à vos questions, sécuriser vos démarches en la matière ou même vous accompagner concrètement dans votre projet, par téléphone ou lors d'un rendez-vous :

- le lundi, à Sauveterre-de-Béarn, dans les locaux de *La Halle* (zone artisanale Lasgourgues – RD 27) ;
- le mardi, à Navarrenx, dans les locaux de la CCBG (14, rue Saint-Germain) ;
- le jeudi, à Salies-de-Béarn, dans les locaux de la CCBG (289, route d'Orthez).

Attention : ces permanences sont assurées uniquement sur rendez-vous.

Pour plus d'informations : <https://urlz.fr/hrnr> (Page d'accueil de www.ccbearndesgaves.fr – Rubrique « UNE COMMUNAUTÉ DE SERVICES » – Ligne « SERVICES À LA PERSONNE » – Pastille « AMÉLIORATION DE L'HABITAT »).

PARENTS : rendez-vous à ne pas manquer !

Massages pour bébés, ateliers créatifs, jeux de société... toutes les animations à destination des parents du Béarn des gaves sont à retrouver dans **Le Rendez-Vous des familles**. Créé par la CCBG en collaboration avec les associations locales et les partenaires institutionnels, ce support bimestriel vise à centraliser l'ensemble des informations concernant les familles (sorties, loisirs, parentalité) sur un même document.

Le calendrier des actions est à consulter/télécharger ici ► <https://bit.ly/4coZW6p> (Page d'accueil de www.ccbearndesgaves.fr – Rubrique « ACTUALITÉS » – Pavé « LE RENDEZ-VOUS DES FAMILLES »).